

LA BERLINE.

JOURNAL POLITIQUE.

Imprimé par E. DELAUL, et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.

No. 64.

NUVELLE ORLEANS, VENDREDI, 14 NOVEMBRE 1828.

Vol. II.

Conditions:—L'abonnement paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une piastre par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut donner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semester d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'éditeur ou ses correspondants; les abonnés de la ville, à la fin du mois, et ceux de la campagne, dix jours l'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne seraient pas connus leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent une piastre pour la première fois, et quatre escatins pour chaque insertion subséquente dans chaque langue.

LOCJ-Antique.

POUR NEW-YORK,

La nouvelle Ligue de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, comme suit:

Le navire LOUISIANA, capt. Price, le 22 d'Octobre.

Le navire TAI MA, capt. Marshall, le 8 de Novembre.

Le navire KEN TUCKY, capt. Rathbone, le 23 de Novembre.

Le navire ILLINOIS, capt. Waterman, le 8 de Décembre.

Le navire TENNESSEE, capt. Fetherston, le 22 de Décembre.

Le public peut compter sur l'exaction dans le départ des susdits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixée à 1er et 15 de chaque mois.

Poster & Hutton.

Pour Bayou N. d. 10 t. 100 lbs. Boutin Rouge, et deux litres d'huile.

Le mille batavia vapent COOSA, capitaine J. B. Talbot, étant dans ma ville depuis plusieurs années, présente devant mon paquet et réglera le voyage à New-York dans les deux derniers mois de l'année. Son magasin se trouve à l'encoignure des rues Royale et d'Orléans, appartient à l'Eglise Catholique, mission du Dr. J. Morris.

LOCJ-B



Au magasin de fruits secs et de graines de Jardinage.

On pourra se procurer les objets aussi frais que possible, servant pour la consommation du pays que pour l'approvisionnement des marchés du Nord et pour France, dans la numération comme suit:

Salaisons assorties de France et d'Angleterre.

Sardines à l'huile, et au beurre.

Saucisses de Lyon, et d'Arles.

Sauces toutes sortes.

Cultures étrangères et du pays.

Marché de la Martinique.

Vieux Cognac de 1815 et Kirchwasser.

Sirop assortis.

Fruits asavignaz.

Vins étrangers de première qualité.

Moutarde de maïs, du pays, et autres.

Vinaigre de vina blanca; dos à Mestrugos.

Epices diverses.

Esences de rose de Tunis et fèves de Toucan.

Tout à des prix modérés et francs de charras.

Le soussigné s'engage à mettre la plus grande exactitude possible à remplir les commandes qui lui seront faites.

Son magasin se trouve à l'encoignure des rues Royale et d'Orléans, appartient à l'Eglise Catholique, mission du Dr. J. Morris.

29 Oct. — F. BERTOULIN.

VIN DE BORDEAUX.

Excellent Vin de Bordeaux.

Ventre à son marché; prisé chez une partie.

R. R. SORBE, 5 Rue Royale No. 8.

Un certain Terrain ou morceau de Terre

tenant partie de l'habitation des Dames Religieuses Ursulines, située dans la paroisse de Jefferson, à environ une demi-journée au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans et du même bord du fleuve à la dit morceau de Terre contenant environ sept arpents de l'île No. 10, c'est à dire tout le lit de la rivière à l'exception de la partie de ce même îlot qui a été précédemment vendue par les demandeurs à José Moncayo, borné au nord par la rue des Noirs, au sud par le chemin de Ste. Marie, et à l'ouest par la rivière à laquelle il appartient, et à l'est par la rivière des Religieuses, qui se trouve dans la cause ci-désignée.

Paroisse de Jefferson, 3 Novembre 1828.

E. DUGUE—Coronier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse de Jefferson—Vente par le Coronier.

Cour de District—No. 8042.

Le Religieuses Ursulines

verso d'un ordre contre

Joseph Delpierre, résidant à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans le district de la Nouvelle-Orléans.

Il est vendu à l'heure après midi, le sixième jour de Décembre 1828, à l'île No. 10, dans